

État de préparation à un PAPE

Votre entreprise est-elle prête pour sa transformation en société ouverte?



Transformer votre entreprise en société ouverte constitue un jalon important qui peut vous aider à accéder à de nouveaux marchés et à générer une croissance importante. En vous préparant adéquatement et en obtenant des conseils avisés, vous êtes assuré d'un processus de premier appel public à l'épargne (« PAPE ») harmonieux et efficient.

Les entreprises qui réussissent le mieux leur transition vers les marchés boursiers sont celles qui commencent à agir comme des sociétés ouvertes avant même de le devenir. Plus particulièrement :

- sur une base trimestrielle et annuelle, elles établissent, réalisent et présentent des objectifs financiers;
- elles mettent sur pied des services financiers, comptables et juridiques capables de respecter les échéanciers et les exigences s'appliquant aux sociétés ouvertes;
- elles recrutent une équipe de gestion de la qualité pour les sociétés ouvertes et forment un conseil d'administration.

Votre société est-elle prête? Commencez tôt à vous préparer à faire face aux échéances serrées du processus de PAPE; ainsi, vous serez mieux préparé, vous réduirez les risques et vous éviterez les mauvaises surprises. Prenez en compte les questions suivantes :

Quel est votre « historique de capitaux propres »?



Avez-vous une idée claire de la formule que votre société applique pour dégager un profit? Pouvez-vous la communiquer?



L'activité de base de votre entreprise lui procure-t-elle un fondement solide lui permettant d'assurer sa croissance et la valorisation de ses actions dans l'avenir?



Devant les investisseurs, seriez-vous en mesure de faire état d'antécédents reconnus?



Les processus que votre entreprise applique sont-ils conformes à l'orientation que vous envisagez pour elle?



Avez-vous mis au point une vision stratégique et un plan d'affaires pour l'avenir?



Êtes-vous disposé à exister sous l'œil scrutateur du public, et en êtes-vous capable? À abandonner une grande partie du contrôle que vous exercez actuellement? À transiger avec les autorités de réglementation?



Pouvez-vous démontrer la solidité de votre position concurrentielle, maintenant et dans l'avenir?



Avez-vous obtenu une évaluation indépendante du potentiel de votre entreprise en tant que société ouverte?

Disposez-vous de l'équipe adéquate?



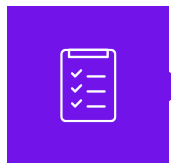
Votre équipe de direction est-elle solide et aguerrie, et a-t-elle l'expérience qu'il faut pour aider à la réalisation des buts et objectifs de la société?



Un conseil d'administration d'expérience est-il en place, incluant des administrateurs venant de l'extérieur et des administrateurs indépendants?



Vous êtes-vous doté d'un comité d'audit qui a l'expérience nécessaire?



Votre conseil d'administration et votre comité d'audit répondent-ils aux exigences réglementaires en matière d'indépendance?



Les membres du conseil d'administration sont-ils bien informés des responsabilités et des obligations personnelles des administrateurs d'une société ouverte, et sont-ils prêts à les assumer?



Est-ce que votre équipe de direction et vous-même êtes prêts à consacrer beaucoup de temps (probablement plus que vous le croyez) à la transformation de votre entreprise en société ouverte et au respect des règlements par la suite?



Avez-vous identifié le groupe de travail interne qui établira le plan de projet détaillé relatif au PAPE?



Avez-vous identifié un placeur expérimenté et digne de confiance qui a une expérience reconnue en matière de PAPE dans votre secteur?

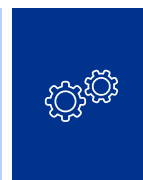


Avez-vous commencé à penser à d'autres conseillers externes potentiels (conseillers juridiques externes, auditeurs indépendants, conseillers en relations avec les investisseurs, conseillers en rémunération)?

Avez-vous mis de l'ordre dans vos finances?



Comprenez-vous bien les exigences en matière d'états financiers qui découlent d'un PAPE et ce qui est attendu de l'équipe des finances d'une société ouverte après le PAPE?



Disposez-vous de l'infrastructure appropriée pour fournir en temps voulu des données pertinentes et fiables au sujet de votre performance?



Avez-vous identifié les états financiers annuels et intermédiaires qui seraient requis dans le prospectus? Ces états financiers appliquent-ils les PCGR pertinents, et renferment-ils toutes les informations à fournir par voie de notes (comme les informations sectorielles)?



Disposez-vous d'une équipe de planification et d'analyse financière à même de préparer des modèles financiers prospectifs et d'identifier les indicateurs clés de performance (« ICP ») permettant l'analyse et la gestion de l'entreprise?



Avez-vous commencé à former l'équipe interne de l'information financière qui sera responsable de fermer les livres chaque trimestre et de préparer les états financiers intermédiaires et annuels ainsi que les rapports de gestion qui devront être déposés dans les délais prescrits?



Avez-vous commencé à tester la capacité de votre société à prévoir, à projeter et à atteindre ses objectifs trimestriels et annuels visés par les ICP?



Avez-vous amorcé les processus de conception, de documentation et de test des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société et des autres politiques et processus liés à la gouvernance d'entreprise?

Les marchés sont-ils prêts pour votre arrivée?



Avez-vous tenu compte des facteurs économiques et des conditions du marché qui auront une incidence sur le prix du PAPE?



Des recherches ont-elles été effectuées à l'égard des marchés financiers pour votre secteur d'activité?



Avez-vous évalué les différentes bourses où vos actions pourraient être négociées?



Est-ce que vous et votre conseiller financier avez procédé à des investigations préliminaires afin de déterminer la fourchette de prix de votre PAPE?



Avez-vous pensé au nombre d'actions qui seront émises?

KPMG peut vous guider dans le cadre de votre PAPE

L'équipe des services-conseils en PAPE de KPMG au Canada offre un éventail complet de services* pour vous aider dans le cadre de votre appel public à l'épargne ou d'autres stratégies. Nous fournirons de l'assistance à l'égard de tous les aspects de la préparation du PAPE, notamment la présentation de l'information financière, les ressources humaines, la préparation informatique, les contrôles internes, la gouvernance et la fiscalité.

Nous procéderons à une évaluation globale de l'état de préparation du PAPE pour cerner vos besoins et toute lacune, et formulerons des recommandations pratiques pour soutenir le processus du PAPE de manière efficace et à moindre coût.

KPMG peut vous aider à réagir aux répercussions interfonctionnelles des changements structurels pouvant survenir au cours du processus et aux nouvelles exigences à l'égard des contrôles internes, des ressources humaines, de la gouvernance d'entreprise, de la fiscalité et de l'information financière.

Nous vous guiderons dans l'application des exigences nécessaires à l'élaboration d'une approche durable qui répond aux besoins d'une société ouverte tout au long du processus de placement.

Notre équipe spécialisée est en mesure d'offrir ses services aux sociétés à l'échelle mondiale, et elle possède une vaste expérience pour ce qui est de préparer des entreprises comme la vôtre à leur transformation en société ouverte. Les cabinets membres de KPMG peuvent desservir les sociétés au-delà des frontières et travaillent en étroite collaboration pour les aider à se préparer aux appels publics à l'épargne canadiens. Ils peuvent également aider les entreprises canadiennes qui voudraient s'inscrire à la cote des Bourses internationales.

Communiquez avec l'un de nos professionnels des services-conseils en PAPE de KPMG au Canada pour en apprendre davantage sur la façon dont nous pouvons vous aider dans le cadre de votre PAPE.

Communiquez avec nous

Dan Wilson

Associé
Services-conseils en comptabilité
416-228-7160
danwilson@kpmg.ca

Terry Liu

Associé
Services-conseils en comptabilité
416-777-3890
terryliu2@kpmg.ca

Yael Woodward Amaral

Leader national du service de l'information
financière avant et après une transaction
416-777-3398
ywoodward@kpmg.ca

Twan Bakker

Associé
Services-conseils en comptabilité
416-777-3854
twanbakker1@kpmg.ca

* Il est possible que KPMG ne soit pas autorisé à rendre certains des services décrits aux présentes à ses clients en audit et à leurs entités affiliées ou apparentées.